

La Gestion Actif-Passif des banques : un cadre conceptuel et théorique

Asset-Liability Management of banks: a conceptual and a theoretical framework

AIT MALHOU Fatima

Doctorante

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales

Université Hassan 1er – Settat

Laboratoire de Recherche en économie, gestion management des affaires

Maroc

f.aitmalhou@uhp.ac.ma

Pr. MAIMOUN Ahmed

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales

Université Hassan 1er – Settat

Laboratoire de Recherche en économie, gestion management des affaires

Maroc

maimounahmed@gmail.com

Date de soumission : 05/09/2020

Date d'acceptation : 14/10/2020

Pour citer cet article :

AIT MALHOU F. & MAIMOUN A. (2020) «La Gestion Actif-Passif des banques : un cadre conceptuel et théorique », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 3 : Numéro 4 » pp : 263 – 278.

Résumé

Les banques comme toutes les entreprises doivent prendre le risque de gagner de l'argent. Cependant, l'objectif devrait consister à trouver un juste équilibre entre le gain et le risque encouru. La gestion actif-passif est donc nécessaire pour l'évaluation et la maîtrise de ces risques en assurant une politique de gestion des risques, un comité de gestion actif-passif et des tableaux de comparaison des échéances (Brom, 2009).

Depuis longtemps, plusieurs théories ont été développées indiquant les pratiques en mesure de maîtriser les risques financiers soit en agissant sur l'actif ou le passif du bilan ou les deux. Mais la question qui se pose est celle de l'arbitrage entre la risque et la rentabilité (Ghouila, 2020). Car le fait d'être liquide peut aussi renvoyer à une situation dans laquelle les actifs faiblement rémunérés.

Notre travail a pour objectif de présenter le cadre conceptuel et théorique de la Gestion Actif-Passif des banques notamment en relation avec le risque de liquidité au sein de ces institutions financières.

Mots clés: Gestion Actif-Passif ; gestion bilancielle ; banque ; GAP ; liquidité.

Abstract

Banks like All businesses have to take this risk to earn money. However, the goal should be to strike the right balance between the gain and the risk. Asset-Liability Management is therefore necessary for the assessment and control of these risks by ensuring a risk management policy, an asset-liability management committee and maturity comparison tables.

Several theories have been developed about the practices used to control the financial risks either by acting on the assets or the liabilities of the balance sheet (or both). However, the question here is about of the trade-off between liquidity and profitability, as being liquid can also refer to a situation in which assets could be poorly remunerated.

Our work aims to present the conceptual and theoretical framework of the Asset-Liability Management of banks, in particular in relation to liquidity risk within these financial institutions.

Keywords: Asset-Liability Management; balance sheet management ; bank ; ALM ; liquidity.

Introduction

Après la crise financière internationale, les banques ne peuvent plus ignorer l'importance d'un système robuste de gestion du risque de liquidité, ce sujet est de plus en plus au cœur des agendas des régulateurs nationaux et internationaux, qui insistent sur l'implémentation des nouveaux standards du comité de Bâle sur la liquidité.

Plusieurs pratiques ont été développées par les banques pour réduire le risque financier. Parmi ces pratiques, on trouve la gestion Actif-Passif, apparue aux Etats Unis dans les années 1980. Aujourd'hui, elle est reconnue comme une composante essentielle d'une gestion efficace des risques.

La gestion actif-passif est un processus géré par le comité de gestion actif-passif de la banque. Afin de garantir le bon fonctionnement du processus, il doit être mené dans le cadre d'une politique spécifique (politique de gestion actif-passif) approuvée par le comité ALM.

Le présent article essaie de répondre à la question suivante :

Comment les banques peuvent-elles utiliser l'ALM pour identifier, mesurer et maîtriser le risque de liquidité ?

En partant du constat que la littérature couvrant ce sujet est limitée, l'objectif de ce papier est d'identifier et d'analyser de la littérature traitant la gestion actif-passif du risque de liquidité au sein des banques. Pour ce faire, Nous allons, dans une première partie, examiner le cadre conceptuel de la gestion actif-passif. Dans une seconde partie, nous allons traiter la revue des théories relatives à la gestion actif-passif et au risque de liquidité

1. Le cadre conceptuel

1.1. La gestion actif-passif (gestion ALM)

La gestion actif-passif peut être définie comme le processus de planification, d'organisation et de contrôle des volumes, de la maturité et des taux de l'actif et du passif dans l'objectif de minimiser les risques de taux, de change et de liquidité tout en gardant un bon niveau de rentabilité.(Delimal and Roturier, 2007)

La gestion actif-passif s'intéresse à l'évaluation et à la gestion des risques liés à l'activité bancaire tels que le risque de liquidité, la variabilité du taux d'intérêt et du taux change. Ces risques ne peuvent pas être contrôlés par la banque et dépendent de l'offre et de la demande de la monnaie. Une bonne gestion actif-passif devrait permettre la réduction de ces risques, et ce en équilibrant dans la mesure du possible les échéances de l'actif et du passif.

Si par exemple l'actif de la banque est constitué principalement des actifs à taux fixe et à long terme, elle doit avoir des dettes de la même nature, comme les dépôts d'épargne caractérisés par l'aspect stable et de long terme (Brom, 2009).

La gestion actif-passif a vu le jour aux Etats-Unis pendant les années 80, avec l'accroissement du rôle des marchés financiers et de la déréglementation, et la concurrence qui en a résulté. Historiquement, particulièrement pendant les années 2000, la liquidité occupait une moindre place vu que la liquidité interbancaire était disponible et bon marché. La gestion actif-passif s'est donc focalisée sur le risque de taux. Mais la crise financière de 2008 et la faillite de Lehman Brothers ont réorienté les préoccupations vers le risque de liquidité. L'ALM est alors devenu stratégique au sein de toute institution financière. Aujourd'hui, la gestion actif-passif est considérée, au niveau de tous les établissements financiers, comme un élément incontournable d'une gestion financière performante. En devenant de plus en plus une démarche globale de mesure, de contrôle et de gestion des risques en relation étroite avec outils de mesure de la performance.

Aujourd'hui, les pratiques bancaires ont incité les professionnels du métier à se poser autant de questions que seule la gestion actif-passif permet d'y répondre (Coulomb, 2013) :

- Jusqu'à quel niveau peut-on distribuer des prêts à long terme avec des dépôts qui risquent d'être retirés à tout moment ?
- Comment immuniser le bilan contre la volatilité de taux de change ?
- Comment fixer le prix du crédit en fonction du prix de la liquidité sur le marché ?

Plus concrètement, les objectifs de la fonction ALM sont centralisés autour des points suivants :

- La protection du bilan contre les risques du marché
- La veille à l'équilibre de la trésorerie à la date courante
- L'adaptation de la politique de financement suivant le degré d'aversion au risque
- L'adoption des taux qui maintiennent l'équilibre entre les ressources et le taux de rentabilité attendu
- Le rapprochement des fonctions commerciales et financières autour des mêmes objectifs

La gestion actif-passif doit normalement prendre en considération également les évolutions réglementaires de l'activité bancaire notamment les ratios de liquidité du Comité de Bâle. Cependant, ces ratios présentent une contrainte à la gestion bilancielle sur-mesure car ils

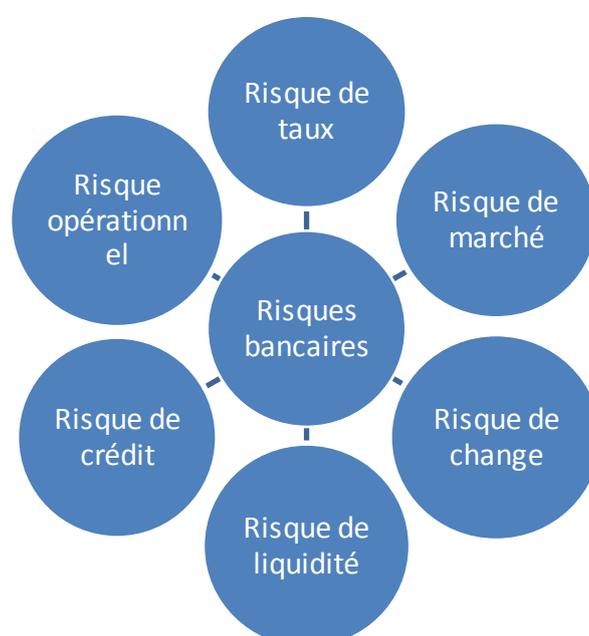
limitent la capacité des banques à financer les prêts à long terme par les dépôts à long terme (Coulomb, 2013).

1.2. La Gestion des risques en ALM

Le secteur bancaire, par son rôle d'intermédiation financière, est exposé à de nombreux risques.

Cependant, la gestion Actif Passif cible essentiellement aujourd'hui le risque de taux d'intérêt, de change, de liquidité, et de marché en partie.

Figure N°1 : Cartographie des risques bancaires



Source : Etabli par les auteurs à partir de la documentation sur les risques bancaires

Le risque de taux : appelé également "risque de taux d'intérêt", est le risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de d'intérêt.

Le risque de change : signifie l'incertitude quant au taux de change d'une monnaie par rapport à une autre à court et moyen terme. Il s'agit du risque qui pèse sur la valeur d'une devise par rapport à une autre du fait de la variation future du taux de change. Ce risque est attaché aux opérations d'emprunt ou de prêt libellées en monnaies étrangères.

Le risque de liquidité : Selon Vernimmen, « La liquidité de l'entreprise est son aptitude à faire face à ses échéances financières dans le cadre de son activité courante, à trouver de nouvelles sources de financement, et à assurer ainsi à tout moment l'équilibre entre ses recettes et ses dépenses». Ce risque est très important pour les banques, il signifie la difficulté

pour la banque d'assurer l'équilibre permanent entre retraits et dépôts ; à faire face à ses échéances financières, à trouver des sources de financements légales à des coûts raisonnables.

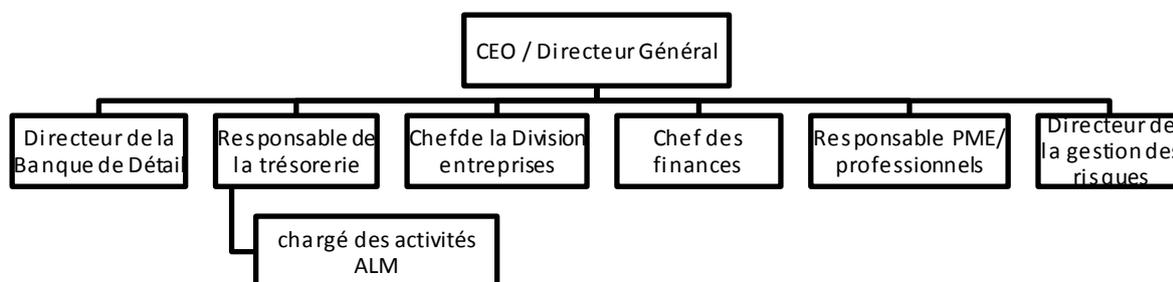
1.3. Le comité de gestion actif-passif

La gestion actif-passif est un processus géré par le comité de gestion actif-passif de la banque. Afin de garantir le bon fonctionnement du processus, il doit être mené dans le cadre d'une politique spécifique (politique de gestion actif-passif) approuvée par le comité ALM. Cette politique doit être adaptée à la taille et à la nature de l'activité de la banque (Bangladesh Bank, 2016). On peut résumer les responsabilités du comité de gestion ALM dans ce qui suit :

- Le suivi de la structure et de la composition de l'actif-passif de la banque.
- L'identification des problèmes du bilan qui conduisent à la sous-performance.
- La prise des décisions concernant les aspects du bilan comme la composition et l'échéance des actifs et des passifs, la composition des dépôts...etc.
- L'analyse de la stratégie de tarification des dépôts.
- L'approbation et la révision périodique de la politique des prix de transfert de la banque.

La structure du comité de gestion ALM serait typiquement comme suit :

Figure N°2: La structure organisationnelle du comité de gestion ALM



Source : lignes directrices de la gestion actif-passif, banque centrale de bangladesh

1.4. Risque de liquidité

On entend par la liquidité d'une institution, sa capacité à répondre à ses besoins en fonds. La gestion de liquidité signifie veiller à ce que l'institution détient un montant suffisant de liquidités pour payer ses propres charges et dépenses et pour répondre aux demandes de ses clients en crédits et en retraits (Delimal and Roturier, 2007).

Le plus grand risque que peut encourir toute institution financière y compris les banques est celui de la liquidité. Le risque de liquidité pour une institution peut être défini comme la non capacité d'honorer ses obligations à l'échéance. Brom (2009) a recommandé d'élargir cette

définition pour comprendre le fait de disposer de liquidités suffisantes pour réaliser les objectifs de croissance et financer les opérations courantes en cas de crise de liquidité. Ce risque est évalué en établissant des comparaisons entre les échéances de l'actif et celles du passif. Cette comparaison sert de base pour rapprocher dans la mesure du possible les échéances des deux parties du bilan.

Les impasses en liquidité

Les impasses en liquidité sont les décalages entre l'actif et le passif du bilan à une date donnée. Le risque de liquidité provient des décalages des échéances entre les actifs et les passifs (Sobol, 2013). Ce risque résulte notamment de la différence entre la structure des actifs (principalement à moyen et à long terme) et celle des passifs (généralement à court terme). Par conséquent, la banque se trouve incapable de payer ses obligations ou la force à vendre ses actifs à un prix inférieur à sa valeur sur le marché (Ruozi and Ferrari, 2013):

La gestion de liquidité consiste à couvrir le risque de liquidité qui provient du décalage entre les valeurs de l'actif et celles du passif en assurant les financements nécessaires pour combler ces décalages. Elle passe d'abord par la détermination des besoins de financement avant la mise à disposition des montants requis. Tout en prenant en considération les règles internes et les contraintes réglementaires (Delimal and Roturier, 2007). Selon Brom, la gestion actif-passif permet de gérer la liquidité en assurant une quantité suffisante de liquidité pour honorer ses obligations échues, tenir les objectifs de croissance et assurer la bonne marche de l'activité courante en cas de crise.

Toute institution financière fait du problème de liquidité sa priorité stratégique. Une banque peut survivre pendant une bonne période tout en étant non rentable mais ne peut résister à une crise de liquidité. On estime souvent faussement que la bonne gestion de liquidité consiste à assurer autant de liquidités que possible pour financer les prêts, afin d'éviter la liquidité improductive. Cependant, cette vision est orientée plutôt vers la maximisation des profits que la gestion de liquidité. La gestion de liquidité doit assurer l'équilibre entre les objectifs de réaliser des profits et le besoin de toujours avoir suffisamment de liquidité pour assurer la bonne marche de l'activité bancaire (Brom, 2009).

Finalement, Il faut noter que le risque de liquidité ne se limite pas à la banque elle-même mais peut s'étendre à tout le système bancaire. Il convient également de mentionner que c'est la raison pour laquelle l'accent a été mis sur la liquidité après que la crise financière internationale a forcé le Comité de Bale à introduire le risque de liquidité comme un élément du cadre de Bale III (Hartlage, 2012).

2. Le cadre théorique de la Gestion Actif Passif

Plusieurs théories ont traité la liquidité des banques en relation avec l'actif/passif (ou les deux). La première théorie ayant gouverné les pratiques bancaires est la théorie du crédit commercial, connue aussi sous le nom de théorie 'traditionnelle de liquidité' ou 'doctrine des effets réels'. Cette théorie considère que les banques doivent limiter leurs crédits octroyés aux crédits à court terme et ayant un objectif purement commercial. Cette théorie a été suivie par la théorie de transférabilité introduite par Moulton (1918) qui estime que la banque peut se procurer de la liquidité si elle dispose d'actifs qui peuvent être facilement transférés (vendus) aux autres banques à un prix satisfaisant.

La troisième théorie concerne la théorie du revenu anticipé développée par Prochnow (1949a), elle considère que le portefeuille de prêts présente la source de liquidité. Selon cette théorie, la banque peut prévoir les flux de liquidité si les remboursements prévus sont basés sur le revenu futur de l'emprunteur. La quatrième théorie concerne la théorie de gestion du passif, développée dans les années 1960. Cette théorie estime que la banque peut subvenir à ses besoins en liquidité en faisant une offre sur le marché pour des fonds supplémentaires, cette théorie a été appliquée par la plupart des banques des pays développés.

2.1. La théorie du crédit commercial (Commercial Loan Theory)

La théorie du crédit commercial est la théorie la plus ancienne de l'histoire de la banque commerciale. Connue aussi par la théorie classique ou la doctrine des effets réels (Real Bills Doctrine), cette théorie date d'au moins deux siècles et a été expliquée par le fameux économiste écossais Adam Smith dans son célèbre ouvrage « La Richesse des Nations ». Smith était l'un des premiers défenseurs de cette théorie qui a été acceptée par la majorité des économistes et des banques au fil des années (Prochnow, 1949a). Il avait expliqué que les prêts à court terme destinés à financer les marchandises vendables depuis le producteur vers le consommateur sont les prêts les plus liquides que la banque peut accorder. Comme les marchandises financées par ces prêts sont vendables à court terme et la banque se fait donc rembourser dans de brefs délais. (Matz, 2011)

Selon la théorie du crédit commercial, le caractère à court terme des crédits commerciaux constitue la source de liquidité. En effet, les banques commerciales doivent accorder uniquement des crédits à court terme et à caractère auto liquidatif. Afin de clarifier les propos de cette théorie, il s'avère utile de définir d'abord ces termes :

Dans l'industrie bancaire, un crédit à court terme est un crédit dont l'échéance est inférieure à un an. Ces crédits bancaires comportent la connotation de saisonnalité, autrement dit, ils sont faits pour subvenir aux besoins des activités à caractère saisonnier.

Le terme 'Auto-liquidatif' ou 'Auto amortissable' renvoie au fait que le crédit contient en lui-même ses propres moyens de paiement. Plus précisément, un crédit qui entraîne la vente des marchandises est dit auto-liquidatif lorsque le vendeur pendant la période de crédit vend les marchandises et obtient ainsi les fonds nécessaires pour rembourser le crédit à l'échéance. (Prochnow, 1949a). L'aspect commercial du prêt permet donc de générer les fonds nécessaires pour son remboursement.

Lors du développement du système bancaire commercial aux États-Unis, l'un des principes qui s'est mérité un degré élevé d'acceptation tant au niveau théorique que pratique est la conviction que les banques commerciales doivent distribuer uniquement les crédits à court terme et qui aboutissent au remboursement de ces prêts après les avoir investis dans une activité commerciale ou industrielle. Par conséquent, les banques n'accordent pas des prêts aux fins de l'achat de biens immobiliers ou de consommation ou bien pour les investir dans des actions et des obligations en raison de la longueur de la période de récupération prévue (Suliman Alshatti, 2014).

La théorie du crédit commercial a comme principal objectif la stabilisation du système bancaire, elle a atteint son apogée durant le 19^{ème} siècle avant l'établissement du système fédéral de réserve. A cette période-là, une banque devrait rester liquide, solvable et rentable à elle seule, car il n'y avait pas d'organisme gouvernemental qui serait en charge de la renflouer en cas de crise.

Dans ce cadre, la principale fonction des banques commerciales était de créer des fonds qui serviraient à la transformation, au marketing et à la distribution des marchandises au consommateur final et donc d'assurer les fonds nécessaires pour le paiement des fonds prêtés puis investis dans les activités industrielles et commerciales. C'est pour cela que ces crédits étaient principalement destinés aux entrepreneurs. Conformément à cette conception de l'industrie bancaire américaine, la banque assure principalement le rôle du financement de la production et la circulation des marchandises, le fabricant emprunte auprès des banques pour acheter les matières premières et les transformer en produits finis étant entendu que l'emprunt sera remboursé lorsque ses produits seront vendus. (Prochnow, 1949a)

Prenant l'exemple d'une entreprise de confiserie-chocolaterie qui souhaite emprunter une certaine somme auprès de la banque pour augmenter sa capacité de production pendant la

période de Noël. L'emprunt assurera l'achat, la transformation et la vente du chocolat pendant cette période qui connaît un mouvement très fort de cette marchandise, la vente du chocolat permettra alors à l'entreprise de réaliser des profits et en même temps, de rembourser l'emprunt contracté auprès de sa banque. C'est ce qu'on appelle la théorie de crédit commercial au sens propre du mot. (Prochnow, 1949a)

Au fil du temps, la théorie commerciale de liquidité a été étendue pour inclure également le fonds de roulement. Certains crédits de fonds de roulement sont auto-liquidatifs, comme par exemple les prêts aux agriculteurs pour l'achat de semences, qui sont remboursés après la vente des récoltes trois à six mois plus tard. Ainsi les prêts distribués aux industriels pour l'achat des matières premières seront remboursés après la revente des produits finis (Matz, 2011).

De cet historique, on peut tirer d'importants enseignements. Le plus important est que cette théorie exige les banques à gérer le risque de liquidité en investissant le passif à court terme dans l'actif à court terme (Matz, 2011).

Malgré son acceptation répandue et le rôle majeur qu'elle a joué dans le développement initial de l'industrie bancaire aux États-Unis (Summers, 1975), la théorie de crédit commercial a fait preuve de beaucoup de faiblesses. Elle est devenue obsolète à cause de ses failles conceptuelles et de son impraticabilité. On peut identifier certaines raisons derrière la défaillance de cette vision :

La première limite est que la restriction théorique de dépendre des prêts à court terme et auto-liquidatifs n'est pas toujours respectée. Les banques commerciales, surtout aux États-Unis étaient caractérisées par l'extension des limites des prêts acceptés. Les banques par exemple prorogent souvent les prêts arrivant à échéance sans réticence aucune, et les emprunteurs transfèrent parfois les prêts non remboursés d'une banque à l'autre. (Matz, 2011)

La deuxième limite réside dans le fait que les besoins de financement dans une économie moderne exigent plus que de simples prêts à court terme finançant des transactions à court terme. De même, la distribution répandue du crédit à la consommation et du crédit immobilier a considérablement réduit la tenue des prêts commerciaux auto-liquidatifs (Prochnow, 1949b). Troisièmement, le remboursement de tout prêt bancaire auto-liquidatif est souvent fait à partir du montant d'un autre prêt bancaire. Par exemple, le producteur peut rembourser son emprunt avec les montants des ventes de ses produits au consommateur, mais ce consommateur doit avoir emprunté cette somme auprès de la banque pour payer le producteur. Autrement dit, le remboursement de tout prêt dépend de la liquidité globale du système financier et de la

capacité à transférer le prêt d'un participant à l'autre dans le cadre d'un cycle sans fin entre les producteurs, les consommateurs et les banques. (Matz, 2011)

Quatrièmement, Cette théorie présume que les prêts seront remboursés avec les recettes résultant des ventes des produits financés par ces prêts. Or, cette hypothèse n'est pas valable en période de crise, car l'acheteur des marchandises vendues par l'emprunteur initial, dépend dans une large mesure du prêt bancaire (Summers, 1975). De même, L'histoire des États-Unis a connu des périodes de dépression pendant lesquelles les marchandises ne se vendent pas facilement, ou se vendent à des prix considérablement réduits engendrant ainsi d'importantes pertes pour les vendeurs. Les emprunteurs ne peuvent par conséquent même pas retirer la valeur de l'emprunt de la somme des ventes effectuées. Les banques commerciales se trouvent donc avec des prêts bloqués et des pertes imprévues (Prochnow, 1949a).

2.2. La théorie de transférabilité des actifs (Shiftability theory)

Au début du 20^{ème} siècle, une nouvelle théorie bancaire a émergé, il s'agit de la théorie de transférabilité. Cette nouvelle approche de liquidité, était expliquée par le professeur Moulton dans sa fameuse série d'articles publiés en 1918. Moulton a perçu la liquidité comme étant la capacité de vendre ou de transférer les prêts d'une banque à une autre plutôt que le remboursement de ces prêts. Considérée comme étant la deuxième théorie majeure de la liquidité bancaire, la théorie de transférabilité estime que la liquidité d'une banque peut être mesurée par l'étendue de transférabilité de ses actifs aux autres acheteurs en contre partie du cash et aux prix jugés satisfaisants. Il est important de noter que la théorie de transférabilité ne remplace pas la théorie du crédit commercial dans le sens où cette dernière a été complètement abandonnée et considérée comme invalide. En revanche, la théorie de transférabilité adopte une vision plus générale de l'activité bancaire commerciale en élargissant la liste des actifs qui peuvent rentrer dans la propriété des banques. La théorie de transférabilité ne déclare pas que les crédits commerciaux sont des actifs inappropriés. Mais elle souligne plutôt que les crédits commerciaux ne constituent pas le seul actif approprié (Prochnow, 1949b).

La théorie traditionnelle de liquidité connue par les échéances à court terme n'est plus considérée comme la seule base sur laquelle les banques peuvent octroyer des crédits. La solidité des actifs bancaires et leur acceptabilité par les banques fédérales de réserve sont devenues de nouveaux standards de liquidité sur la base desquels les actifs bancaires peuvent être considérés comme étant liquides (Prochnow, 1949a).

Le portefeuille d'obligations des banques qu'il ait ou non un marché existant ne représente pas une possibilité d'octroi de crédit ou d'utilisation de fonds d'après la conception traditionnelle de la liquidité. En fait, les obligations ne sont pas liquidées par la vente de biens dans une transaction purement commerciale mais elles sont liquidées en les vendant ou en les transférant à un autre titulaire.

Finalement, il convient de souligner que le problème de liquidité n'est pas un problème de prêts arrivant à échéance, mais un problème de transfert de leurs actifs vers d'autres banques en échange d'espèces. Si une banque peut constamment avoir recours à l'aide des autres banques en cas de problème. Il n'y aura aucune nécessité de dépendre des crédits arrivant à échéance. En effet, il est maintenant largement reconnu dans le domaine bancaire que le moyen d'atteindre le minimum en matière de réserves n'est pas en dépendant des échéances des crédits mais en maintenant une quantité importante d'actifs transférables aux autres banques lorsque le besoin s'en fait sentir. La liquidité est donc l'équivalent de transférabilité (Moulton, 1918). La théorie traditionnelle de liquidité et la théorie de transférabilité des actifs ont leur mérite pour les banques ainsi que le système bancaire dans son ensemble. Cependant, ces théories sont aussi désavantagées et n'ont pas pu assurer la liquidité pour l'ensemble du système bancaire. En effet, en période de dépression, une banque peut presque certainement trouver que les actifs transférés aux autres détenteurs sont transférables à des prix plus bas que dans le cas de périodes prospères. En effet, si toutes les banques ont tenté de transférer une partie importante de leurs actifs en période de crise, il serait probablement impossible de trouver des acheteurs et le coût de liquidité sur le marché serait exorbitant (Prochnow, 1949a). Cette théorie a eu un grand effet sur les pratiques bancaires commerciales qu'on peut difficilement nier, notamment en termes de réorientation de l'attention des banques et des autorités bancaires des crédits commerciaux vers les investissements comme source de liquidité pour les banques (Prochnow, 1949b).

Une banque qui détient des instruments du marché monétaire comme par exemple bons du trésor, est mieux placée pour transférer ses actifs qu'une autre banque disposant de crédits aux clients, comme la dette sur un marché libre peut être vendue avant l'échéance en cas de besoin. La situation de liquidité d'une banque est étroitement associée à la quantité des instruments du marché monétaire qu'elle détient. Tout comme la théorie du crédit commercial, la théorie de transférabilité contient de sérieuses lacunes. En fait, même si une banque peut obtenir la liquidité dont elle a besoin en vendant ses actifs, il n'en est pas de même pour toutes les banques prises ensemble, ces dernières ne peuvent pas se procurer de la

liquidité en vendant leurs actifs les uns aux autres. Le problème prend de l'ampleur en situation de crise, lorsque les banques souhaitent toutes vendre leurs actifs et aucune d'entre elles n'est en position d'acheteur. Ce qu'il fallait, c'était un organisme externe au système bancaire commercial ayant le pouvoir de verser des doses massives de liquidités à toutes les banques en achetant leurs actifs. Telle était bien la mission du Système fédéral de réserve.

2.3. La théorie du revenu anticipé

La troisième théorie majeure du système bancaire américain est la théorie du revenu anticipé.(Prochnow, 1949a). La théorie des revenus anticipés a été développée par le fameux banquier du vingtième siècle Herbert Prochnow, qui était en ce temps-là vice-président à la First National Bank de Chicago. Selon ses propres mots, « les banquiers liquident normalement un crédit non pas par la vente des actifs de l'emprunteur comme dans la théorie du crédit commercial ou la théorie traditionnelle de liquidité, ni par le transfert du crédit à long terme aux autres acheteurs comme pour la théorie de transférabilité, mais par le revenu anticipé de l'emprunteur » (Prochnow, 1949a).

La théorie du revenu anticipé présente quelques points de convergence avec la théorie du crédit commercial et la théorie de transférabilité des actifs. Un banquier peut supposer qu'en temps de prospérité, une société bien gérée et ayant réalisé un niveau satisfaisant de revenus antérieurs sera en mesure de faire des paiements réguliers du principal et de l'intérêt d'un prêt à long terme. En période de dépression, il peut aussi partir à juste titre du principe que la même société dite bien gérée et ayant un bon niveau de revenus antérieurs pourra également prévoir des sommes d'argent pour le remboursement du prêt. La conclusion est qu'en toute probabilité, une société solidement établie dispose d'un surplus et de réserves pour les urgences (Prochnow, 1949a).

La théorie du revenu anticipé a porté l'attention sur les types de prêts à octroyer mais elle est arrivée à une conclusion différente de celle de la théorie du crédit commercial. En effet, dans la théorie des revenus anticipés, il semble tout à fait acceptable à la banque d'octroyer des crédits à long terme et à des fins non commerciales. Selon cette théorie, un crédit auto amortissable n'existe pas. Le caractère commercialisable des biens n'est pas garanti, de même que leur valeur dans le temps. Cependant, si le revenu anticipé ou le revenu futur est la source du remboursement du prêt, il n'y a aucune raison que les l'octroi des crédits soit limité à la vision de la théorie de crédit commercial.

La théorie du revenu anticipé a donc permis aux banques d'élargir la gamme des crédits octroyés, incluant des prêts à tempérament aux consommateurs ainsi que des crédits

immobiliers et des crédits hypothécaires. Aujourd'hui, ces trois types de crédit représentent plus de la moitié des crédits contractés (Prochnow, 1949b). Les adeptes de cette théorie voient que les flux financiers des emprunteurs est la source réelle des remboursements d'emprunts plutôt que les nouveaux emprunts subséquents (Matz, 2011).

2.4. La théorie de la gestion du passif

Les trois premières théories discutées ont toutes un point commun : elles traitent uniquement la partie des actifs du bilan de la banque. La banque a donc toujours été en mesure d'accepter passivement les passifs sans contrôle ni de leur taille ni de leur combinaison, elle se contente de recevoir les fonds de ses clients en leur proposant des comptes de dépôts qui leurs conviennent. Plusieurs développements dans les pratiques des banques commerciales ont permis de changer cette vision classique durant les années 1960. De ces nouvelles pratiques découle une nouvelle théorie, il s'agit de la théorie de gestion du passif de la banque commerciale. Durant les années 1960, l'attention a été tournée vers la partie passive du bilan de la banque. Notamment les engagements à court terme autres que les dépôts. Cette approche est connue sous le nom de la théorie de gestion du passif (Summers, 1975).

La gestion du passif ne signifie pas que la banque gère uniquement son passif et qu'elle est passive vis-à-vis de son actif. Au contraire, elle continue à reconnaître que l'actif représente une composante qui joue un rôle important dans la mise à disposition de liquidité pour les banques. Mais cette théorie dépasse l'approche unidimensionnelle de la liquidité et estime que le bilan d'une banque peut aussi utiliser son passif pour assurer la liquidité.

À vrai dire, la théorie de gestion du passif n'explique pas comment les banques se procurent de la liquidité, mais plutôt comment gérer efficacement le bilan de ces banques, comment gérer le risque de liquidité. La dette n'est pas mauvaise par nature, mais le problème se pose lorsque le volume des dettes à court terme est élevé (Matz, 2011). La gestion du passif présente un premier avantage à savoir la réduction du risque la liquidité due à la diversification des sources de financement. Aujourd'hui, les banquiers sont devenus de plus en plus prudents de dépendre des fonds empruntés et se réfèrent souvent aux termes 'gestion des fonds', 'risque de financement', 'accès au marché...etc.

Les gestionnaires de fonds cherchent à trouver l'équilibre entre le coût faible et la souplesse importante des financements à court terme d'une part, et la stabilité des financements à long terme d'autre part. La structure des durées du passif est le résultat des leçons difficiles tirées de crises survenues entre 1982 et 1992 ainsi que la crise financière internationale de 2008. Un

niveau élevé des engagements à court a toujours représenté une menace à la stabilité des banques (Matz, 2011).

2.5. La théorie de l'immunisation

La théorie d'immunisation de Redington, qui dépasse aujourd'hui 40 ans, est un excellent exemple de modèle de gestion ALM. Redington définit l'immunisation du portefeuille comme « l'investissement de l'actif d'une telle manière que le portefeuille soit protégé contre un changement général des taux d'intérêt » (Redington, 1952). En d'autres termes, c'est une stratégie d'investissement dans des actifs de manière à ce que la valeur de l'actif corresponde à celle du passif dans le but de protéger les portefeuilles d'actif et/ou du passif contre les variations des taux d'intérêt. Cette technique est généralement adoptée par les banques, les fonds de retraite, les compagnies d'assurances, etc. concrètement, elle consiste à gérer le problème de l'impact des fluctuations des taux d'intérêt sur l'actif et le passif d'un bilan en identifiant un portefeuille d'actifs permettant d'assurer l'adossement entre les deux, avec un de risque des taux d'intérêt nul. (Bellalah, 2005)

Selon Redington, pour que le portefeuille soit immunisé, deux conditions doivent être remplies :

1. La valeur actuelle de l'actif doit être égale à la valeur actuelle du passif.
2. La moyenne pondérée des échéances des cash-flows de l'actif doit être égale à la moyenne pondérée des échéances des cash-flows du passif.

Deux techniques sont distinguées au niveau de l'immunisation :

- l'adossement des flux de trésorerie (cash flows) à ceux du passif.

Connue aussi sous le nom de cash matching, cette technique consiste à protéger le portefeuille contre le risque du taux d'intérêt en alignant simplement ses engagements sur des actifs générant des flux de trésorerie identiques. C'est-à-dire l'adossement entre la valeur des avoirs dans le portefeuille et celle des engagements de telle sorte que la somme des cash inflows positifs de l'actifs et des cash outflows négatifs du passif soient positifs ou nuls. cette méthode n'est valable qu'à court terme. (Faleh, 2011)

- l'adossement des durations de l'actif et du passif.

Formulée en 1938 par Frederick Macaulay, la notion de duration Macaulay a été proposée pour exprimer la dimension temporelle des cash-flows, par. Celle-ci a conduit à la proposition de la duration modifiée, qui exprime la sensibilité d'une série de cash-flows au taux d'intérêt. En se basant sur ces concepts, Redington a formulé sa théorie de l'immunisation qui vise à synchroniser l'évolution d'actifs et passifs dont les cash-flows sont connus.

C'est la procédure d'immunisation qui consiste à rendre égale la durée de l'actif à celle du passif de telle sorte que le portefeuille soit protégé contre le risque de la variation des taux d'intérêt. Les modèles d'adossement et d'immunisation par la durée (Macaulay [1938], Redington [1952]) techniques étaient pratiqués jusqu'aux années 80. Cependant, ils présentent plusieurs limites, notamment la considération du risque de changement des taux d'intérêt comme le principal risque des portefeuilles financiers. (Faleh, 2011).

Conclusion

Dans ce papier, nous avons essayé de présenter le cadre conceptuel et théorique de la Gestion Actif-Passif des banques notamment en relation avec le risque de liquidité au sein de ces institutions financières. D'après les résultats, plusieurs théories ont traité la liquidité des banques en relation avec l'actif/passif. Cependant, la littérature qui traite la gestion actif-passif au sein des banques en relation avec le risque de liquidité reste encore limitée. Suite à ce manque dans la littérature, nous avons jugé opportun de traiter ce point plus en détails. Afin de montrer d'avantage l'impact de la gestion actif passif sur le risque de liquidité dans les banques. Pour terminer, il faut reconnaître que la gestion des risques bancaires exige aux managers de chercher et d'appliquer des outils sophistiqués en termes d'analyse critique et de réactivité. L'ALM est parmi les outils les plus utilisés par les gestionnaires des risques pour le rôle qu'elle joue dans la coordination, la facilitation, la communication et le contrôle des risques bancaires. Cependant, pour fonctionner correctement, cet outil doit être adossé à la définition d'une politique de gestion de liquidité, d'un comité de gestion ALM plus actif, d'un système d'information et finalement d'un système de contrôle interne performants.

BIBLIOGRAPHIE

- Bangladesh Bank. (2016), "Managing core risks in banking: Asset-Liability Management (ALM), Guidelines on Asset-Liability Management (ALM)".
- Bellalah, M. (2005), *Gestion des risques de taux d'intérêt et de change. Théories et exercices corrigés*, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, available at: <https://www.cairn.info/gestion-des-risques-de-taux-d-interet-et-dechange9782804147853.htm>
- Brom, K. (2009), "Gestion actif-passif pour les institutions de microfinance collectrices de dépôts", CGAP, available at: (accessed 18 September 2018).

- Coulomb, É. (2013), “La gestion actif-passif au cœur des nouveaux modèles bancaires”, *Banque et Stratégie*, No. 311, p. 8.
- Delimal, B. and Roturier, E. (2007), “La gestion actif – passif dans les banques”, p. 45.
- Faleh, A. (2011), “Allocation stratégique d’actifs et ALM pour les régimes de retraite”, p.211.
- Ghoula, L. (2020), “L’efficience valeur dans le contexte bancaire”, *Revue Internationale du Chercheur*, Vol. 1 No. 3, pp. 233–254.
- Hartlage, A.W. (2012), “The Basel III Liquidity Coverage Ratio and Financial Stability”, *Michigan Law Review*, Vol. 111, p. 33.
- Matz, L. (2011), *Liquidity Risk Measurement and Management*, Xlibris Corporation, available at: (accessed 23 August 2018).
- Moulton, H.G. (1918), “Commercial Banking and Capital Formation: III”, *Journal of Political Economy*, Vol. 26 No. 7, pp. 705–731.
- Prochnow, H.V. (1949a), “Bank liquidity and the new doctrine of anticipated income.”, *The Journal of Finance*, Vol. 4 No. 4, pp. 298–314.
- Prochnow, H.V. (1949b), *Term Loans and Theories of Bank Liquidity.*, New York, available at: <http://hdl.handle.net/2027/uc1.b3344783>.
- Redington, E.M. (1952), “Review of the Principles of Life-Office Valuations”, p. 40.
- Ruozi, R. and Ferrari, P. (2013), “Liquidity Risk Management in Banks”, p. 58.
- Sobol, I. (2013), “Liquidity Management Practices in Islamic Banking”, p. 11.
- Suliman Alshatti, A. (2014), “The Effect of the Liquidity Management on Profitability in the Jordanian Commercial Banks”, *International Journal of Business and Management*, Vol. 10 No. 1, available at: <https://doi.org/10.5539/ijbm.v10n1p62>.
- Summers, B.J. (1975) "Loan Commitments to Business in United States Banking History", p. 9.